

# REVUE DÉCEMBRE 2004 OLYMPIQUE

PUBLICATION OFFICIELLE DU MOUVEMENT OLYMPIQUE

**FOCUS :** SPORT ET DÉVELOPPEMENT



## RESPONSABILITÉ SOCIALE DU CIO

SÉMINAIRE SUR LE SPORT ET LE DÉVELOPPEMENT À LAUSANNE/GENÈVE.

L'idée d'associer le sport et le développement n'est pas du tout nouvelle pour le CIO puisqu'elle remonte à 1993. Le séminaire tenu à Lausanne et Genève en décembre 2004 est une autre étape dans une évolution régulière. Fondateur du CIO et rénovateur des Jeux Olympiques modernes, Pierre de Coubertin fut un défenseur de la coopération internationale et du développement humain par le sport.

Tous les successeurs de l'éducateur et humaniste français se sont efforcés par la suite d'entretenir de solides relations avec la communauté internationale. Cet engagement a également été intégré dans la Charte olympique, laquelle stipule clairement la responsabilité sociale du Mouvement olympique : « Le but de l'Olympisme est de mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine » (principe fondamental).

### Une évolution régulière

Les activités du CIO en matière de coopération internationale et de développement ont évolué régulièrement au fil des années : en 1922, le CIO et l'OIT ont décidé d'établir une coopération institutionnelle et plus tard, deux ans après la création de l'ONU en 1945, le CIO s'est associé au système des Nations Unies. En outre, les initiatives prises dans les années 1980 ont abouti à plusieurs accords de coopération spécifique avec des agences et programmes spécialisés des Nations Unies.

### Trêve olympique

Durant la guerre dans les Balkans, l'utilisation du sport comme moyen de sanction à l'égard de la Yougoslavie afin d'empêcher ses athlètes de prendre part aux Jeux Olympiques de 1992 à Barcelone, a encouragé le CIO à lancer son appel à la « Trêve olympique ». Cette initiative, soutenue par l'Assemblée générale

des Nations Unies qui a adopté plusieurs résolutions pour demander instamment aux États d'observer la Trêve durant les Jeux Olympiques et au-delà, est historique. Mieux encore, à l'occasion du centenaire du CIO, l'Assemblée générale a proclamé l'année 1994 Année Internationale du sport et de l'idéal olympique.

### Promotion et assistance

Le Mouvement olympique entretient aujourd'hui d'excellentes relations avec de nombreuses agences des Nations Unies et d'autres organisations internationales pour promouvoir l'éducation, la culture, la santé, les droits de l'homme, les questions liées à l'environnement et à l'égalité des sexes grâce au sport dans la société. Il aide également plusieurs organisations humanitaires en apportant une assistance sur le plan sportif en faveur des victimes de guerre, réfugiés et victimes de catastrophes naturelles.

### Un événement déterminant

L'Année internationale du sport et de l'éducation physique en 2005 sera un autre événement déterminant pour la promotion du sport dans le cadre du développement humain basé sur les valeurs que sont la solidarité, la dignité humaine, la paix et le développement.

## ACCORDS DE COOPÉRATION



En Angola, le CIO soutient un projet pilote pour aider à rééduquer les victimes des mines antipersonnelles par le sport.

Le CIO entretient des relations étroites avec plusieurs agences et programmes spécialisés des Nations Unies, avec lesquels il a conclu des accords de coopération : UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), OMS (Organisation mondiale de la santé), UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), PNUJ (Programme des Nations Unies pour l'environnement), UNODCCP (Bureau des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime), PNUD (Programme des Nations

Unies pour le développement), OMM (Organisation météorologique mondiale), FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), UPU (Union postale universelle), OMT (Organisation mondiale du tourisme), OIT (Organisation internationale du travail), UIT (Union internationale des télécommunications) et ONUSIDA. Il a également conclu des accords de coopération avec d'autres organisations internationales : Banque mondiale, FICR (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) et CICR (Comité international de la Croix-Rouge).

### ÉTUDE DE CAS 1 PROJET PILOTE EN ANGOLA RÉÉDUCATION DES AMPUTÉS PAR LE SPORT

Le CIO soutient un projet pilote en Angola qui vise à rééduquer des amputés et handicapés grâce au sport. Un physiothérapeute et trois personnes du monde du sport seront formés, lors de trois séances de formation d'une durée d'une à deux semaines, à l'utilisation des activités sportives comme moyen de rééduquer les amputés – très souvent victimes de mines antipersonnelles. Le projet est mené en collaboration avec le Comité International Paralympique, le gouvernement angolais, le Comité National Olympique et le Comité National Paralympique au centre de rééducation MINSÀ à Huambo. Il permettra d'équiper les patients du centre avec un matériel sportif adéquat.

### ÉTUDE DE CAS 2 DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE PAR LE SPORT EN ALBANIE

#### PROGRAMME SPORTIF POUR LES JEUNES

Le sport peut jouer un rôle essentiel dans le développement social et économique des jeunes. C'est ce qui ressort d'un atelier organisé par une équipe pays des Nations Unies sur la contribution du sport à la jeunesse en Albanie. Cet atelier a permis la mise en place d'un réseau national de partenaires pour le sport et le développement. Neuf domaines d'activités et d'intérêts communs ont été identifiés, notamment :

- événements sportifs liés au développement du tourisme dans la région de Durrës;
- mise en place d'outils éducatifs pour les écoliers en ►



ENTRETIEN :  
T. A. GANDA SITHOLE



## ACCORDS DE COOPÉRATION

- utilisant le sport;
- sport et fitness pour les travailleurs afin de réduire les problèmes de santé au travail.

### ÉTUDE DE CAS 3 PROJET OLYMPAFRICA À BOANE

Le CIO, l'OIT, le centre Olympiafrica, le gouvernement et le CNO du Mozambique ainsi que d'autres partenaires participent à un vaste programme de réduction de la pauvreté pour la communauté de Boane. Le CIO paie les frais de scolarité de plus de 600 élèves du primaire issus de familles pauvres et une formation est offerte aux femmes pour la confection d'uniformes des écoles, afin de développer une activité économique locale et de créer une coopérative autonome. Le centre Olympiafrica sert également de centre d'entraînement pour quelque 1 000 enfants des villages voisins, qui peuvent ainsi suivre des cours de sport et d'éducation physique.

### ÉTUDE DE CAS 4 PRÉVENTION DU VIH/SIDA EXEMPLES DE LA PRÉVENTION DU VIH/SIDA

La prévention du VIH/SIDA est un des domaines dans lesquels le sport peut clairement faire une

différence. Les manifestations sportives et autres clubs de gym offrent une plateforme parfaite pour sensibiliser les jeunes à cette question et diffuser des messages de prévention. Le CIO et ONUSIDA ont décidé d'unir leurs forces à cet égard et ont identifié des activités clés, telles que :

- l'organisation d'un séminaire régional à Johannesburg en juin 2004;
- la production d'un coffret d'information générale sur le sport et le VIH/SIDA, et ceci pour la communauté sportive mondiale;
- une campagne de sensibilisation sur la prévention du VIH/SIDA par le sport auprès de tous les athlètes participants aux Jeux Olympiques d'Athènes.

Tous les athlètes ont reçu une publication spéciale avec le ruban rouge, les encourageant à participer à un effort conjoint de prévention. La gymnaste chinoise Yaping Deng s'exprimait en ces termes dans la brochure :

« Le VIH peut toucher n'importe qui, n'importe où. En tant qu'athlètes, nous sommes dans une position unique pour aider à faire passer le message quant à la manière d'éviter l'infection par le virus. Il n'y a peut-être pas de traitement contre le SIDA, mais nous ne devons pas oublier que le VIH peut être évité. »



Des femmes fabriquent des uniformes d'écoliers au Mozambique.

## AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

### INTERVIEW DE T.A. GANDA SITHOLE, DIRECTEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT.

T.A. Ganda Sithole, ancien membre de la commission exécutive du CIO et ex-président du Comité National Olympique du Zimbabwe, a rejoint l'administration du CIO en 2003 au poste de directeur de la coopération internationale et du développement. *Focus* a voulu en savoir plus sur les activités de ce département.

#### 1. Quels sont les objectifs que le CIO entend atteindre en matière de coopération internationale et de développement ?

La coopération internationale et le développement sont un excellent moyen de remplir une partie très importante de notre mission, à savoir la promotion des valeurs olympiques, afin de mettre le sport au service du développement harmonieux de notre société.

#### 2. Quels sont les moyens d'y parvenir ?

Nous ne voulons pas nous substituer aux agences et programmes spécialisés, ni aux organisations humanitaires. Nous coopérons avec eux en leur apportant nos connaissances et expériences sur le développement du sport. Nous pouvons également faciliter le lien avec le réseau le plus important du monde, à savoir le Mouvement olympique, et proposer ainsi des forums de discussion.

#### 3. Quels projets illustrent le mieux vos objectifs et vos réalisations ?

Je pense que nous pouvons avoir un impact important sur les jeunes. Tous les projets liés à la jeunesse sont un investissement pour l'avenir. Le développement de la jeunesse par le sport au Mozambique les campagnes de prévention du VIH/SIDA, l'aide humanitaire par le sport offerte aux victimes des mines antipersonnelles en Angola ou aux réfugiés en Afghanistan en sont des exemples.

#### 4. Quelle importance revêt l'année internationale du sport et de l'éducation physique pour le CIO ?

Je me souviens très bien de l'impact qu'a eu l'Année internationale du sport et de l'idéal olympique en 1994. Pour la première fois, le rôle important du sport dans notre société fut universellement reconnu. Depuis, de nombreuses initiatives ont été prises dans ce domaine et le sport est devenu un facteur social important sur tous les continents, y compris dans les pays qui traversent de graves crises. L'Année internationale 2005 du sport et de l'éducation physique devrait servir en particulier à diffuser toutes ces activités et initiatives afin de créer une base solide pour de futurs projets.

# SPORT ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

## ANNÉE INTERNATIONALE DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE.

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2005 « Année internationale du sport et de l'éducation physique ». Ce sera un événement déterminant pour la promotion du sport dans le cadre du développement humain basé sur les valeurs qui sont la solidarité, la dignité humaine, la paix et le développement.

### UN MONDE MARQUÉ PAR DES DRAMES HUMAINS

Nous vivons dans un monde marqué par des drames

humains, des conflits armés, la pauvreté, des violations des droits de l'homme et la désintégration sociale. Le sport et le Mouvement olympique ne sont, bien entendu, pas un remède en soi, mais peuvent, comme le stipule la Charte olympique, contribuer au développement harmonieux de l'homme en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique.

### UN RÔLE ACTIF DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le mouvement sportif fait partie de la société civile et il

entend jouer un rôle important dans ce domaine. Le CIO est convaincu du rôle positif que le développement par le sport peut, et doit, jouer comme catalyseur dans notre société.

### UN SOUTIEN TOTAL

Le Mouvement olympique, sous la conduite du CIO, met en œuvre dans le cadre de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique plusieurs projets pour souligner son engagement en faveur du développement du sport et du développement humain et socioéconomique par le sport.